

soit élargie et que le comité des Chemins soit autorisé à faire faire cette amélioration si elle coûte pas plus que huit cent cinquante louis; et que sur cette somme celle de cinq cents louis soit payée au moyen d'une taxe spéciale imposée sur le quartier où l'amélioration doit être faite et la balance de trois cent cinquante louis sur les fonds généraux de la cité."

25 novembre 1859.

Résolu.—"Que le pavage en madriers de la partie de la rue Champlain, qui se trouve entre la chapelle des Matelots et le bureau de Flanigan, ne peut être fait à présent.

Résolu.—"Que la somme votée pour le pavage en madriers de la rue Saint-Valier se trouvant dépensée, la somme de dix-neuf piastres et douze centimes payée par monsieur le conseiller Fortin, pour le pavage d'une partie de la rue Arago, soit prise sur les fonds généraux de la cité."

Résolu.—"Que la lettre d'Arch. Campbell, écuyer, relative à la prolongation de la rue J. B. F. soit référée au comité des Finances avec instruction de faire rapport à la prochaine séance de ce Conseil, le dit rapport devant alors être pris en considération avec le rapport du comité des Réglements présenté ce soir."

NOUVELLES D'EUROPE.



Les trois traités ont été finalement signés le 10 à Zurich, et les plénipotentiaires devaient quitter cette ville le 12,

Où disait que l'Autriche avait accepté de la France, 102,000,000 de francs au lieu de 104,000,000 qu'elle demandait d'abord.

Le "Moniteur," en annonçant la signature des traités, dit que la France et l'Autriche sont d'accord sur la convocation d'un Congrès.

Le "Constitutionnel" exhorte les Italiens à la modération et à la patience.

La Toscane a suivi l'exemple des autres états de l'Italie centrale et elle a conféré la régence au prince de Carignan.

Les affaires entre l'Espagne et le Maroc n'ont pas changé, bien qu'il soit bruit que le sultan du Maroc ait autorisé son frère à faire droit aux demandes de l'Espagne.

Le "Moniteur" du 11 a publié un article dans lequel il regrette la conduite des Italiens relativement à la régence.

Une circulaire du comte Walewski annonce que la France a demandé à la Sardaigne 60 millions de francs pour les dépenses de la dernière guerre.

Le correspondant parisien du "Times," dit que la nouvelle de l'élection du prince de Carignan a été reçue à Paris avec un grand mécontentement.

On assure, et la nouvelle en est confirmée, que Victor-Emmanuel a refusé au prince de Carignan la permission d'accepter la régence de l'Italie centrale.

Une dépêche de Madrid annonce que le 10, les Maures, au nombre de 1000 hommes, continuaient leurs attaques contre Ceuta. Les assiégés se préparaient à faire une sortie pour les repousser.

Les forts Chinois, à l'embouchure du Pei Ho, ont été fortifiés et la conduite des Chinois porte à croire qu'ils veulent opposer de la résistance.

La grève des ouvriers à Londres est terminée. On annonce que la conférence des constructeurs ayant sérieusement considéré la position, a résolu de faire cesser cet état de chose.

Le "Times" du 12 publie un article pour démontrer le sentiment qui prévaut en France sur la question d'une guerre avec l'Angleterre.

NOUVELLES DIVERSES.

— Samedi dernier, vers dix heures dans la Halle du marché Jacques Cartier, un revendeur, du nom de F. X. Vallerand, âgé d'environ 30 ans, est mort soudainement d'une maladie de cœur.

— L'indian, parti de Liverpool est, venu donner contre un écuil à fleur d'eau, près de Mary Joseph lundi le 21 novembre. Ce vapeur avait à son bord 198 passagers et un équipage de 160 hommes, avec 80 tonneaux de marchandises et quelques espèces.

Un "writ" pour une nouvelle élection dans le comté de Russel en remplacement de M. Fellowes, a été émané; M. Loux est le seul candidat connu.

NAVIGATION.—Tous les vapeurs voyagent entre Montréal et Québec ont pris leurs quartiers d'hiver. Le dernier départ de Québec a eu lieu vendredi dernier.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Nous devons à l'obligeance d'un de nos amis de Montréal l'envoi du journal la "Guepe" (du 31 Oct) lequel renferme une de ces sales et dégoûtantes productions qui trop souvent deshonnorent le journalisme Canadien. C'est une de ces fameuses élucubrations remplies de grossièretés, d'injures telles que l'auteur seul peut en extraire de son cerveau malade et putréfié. Ce correspondant cynique et éhonté appose au bas de cette chétive pièce la signature de "Gaspé" Jamais

on a vu autant de saletés renfermées dans un cadre aussi petit. C'est sans doute, par ce moyen que "Gaspé" voudrait se faire une réputation littéraire. Cet ignoble écrit (très digne du papa) n'est qu'un tissu d'outrages et d'insultes lancées à la face du Capitaine Davidson (du Lady Head) gentilhomme plus honorable et surtout plus poli que le misérable faquin qui essaie, mais en vain, de le flétrir de sa bave immonde. Tous ceux de vos lecteurs qui connaissent "Gaspé" alias le petit Saint Jean Baptiste Tartufe, pur sang", correspondant gaspésien du "Courrier du Canada", et de plusieurs autres journaux, homme à bons principes, essentiellement bigot et dont la science est si immense et si creuse, ne manqueront pas de s'écrier tout étonnés: "Tant ne animis coelestibus iraei" su comme dit Boileau: Tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un bigot? "Tout ce que pourra dire ou écrire l'écervelé correspondant qui signe "Gaspé" ne saura jamais nous atteindre! Nous méprisons ses colères ridicules et nous dirons avec un poète que

"Le noir venin, le fiel de ses écrits
N'excite en nous qu'un amer mépris.

A l'avenir nous ne sortirons pas de notre sphère pour nous abaisser à répondre aux attaques de ce pygmée infime et impuissant; nous ne l'accuserons pas non plus d'avoir recours à une plume plus exercée que la sienne pour mentir, calomnier et insulter car nous reconnaissons là son brillant talent.

Gaspé voudrait faire démettre de ses fonctions le capitaine Davidson, et tous les moyens pour arriver à ce but lui semblent bons et justes, néanmoins toutes ses tentatives sont demeurées infructueuses et jamais il ne réussira à faire commettre pareille injustice. Il allègue pour raison que le capitaine D, ne sait pas un mot de français. C'est criant! Le correspondant haineux pourrait, lui, avoir la douleur de se voir privé, avant longtemps de sa charge d'inspecteur d'écoles pour ne pas savoir un mot d'anglais. A bon entendeur salut! Ne faites pas aux autres, petit myope, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Avez vous oublié ce précepteur qui veut se faire passer pour un homme qui aimant mieux mourir que de mentir n'a pas pu cependant s'empêcher de dire un mensonge dans son écrit. Il dit que notre correspondance publiée dans le Canadien est une réponse à celle qu'il a adressée à la "Guepe," il ment et il ment sciemment car il a adressé sa correspondance au "Courrier du Canada" et elle a figuré dans les colonnes de ce journal le 12 octobre.

PISCATOR.